

9.2.1.7 Comités associés

Les comités associés du CNRC sont un instrument important en ce qui concerne l'étude, la coordination et l'encouragement de la recherche sur les problèmes d'intérêt national. Les membres de ces comités sont des experts dans les différents aspects d'un problème et les disciplines qui s'y rapportent; ce sont des scientifiques venant du milieu universitaire, de l'industrie et du gouvernement. Le comité qui étudie un problème particulier se charge de collecter et de rassembler les renseignements nécessaires, de délimiter les problèmes de recherche et de coordonner celle-ci; il peut aussi prendre l'initiative de nouveaux travaux de recherche en vue de résoudre les problèmes. Chaque comité a des objectifs déterminés, et lorsque ceux-ci sont réalisés le comité se sépare. A l'heure actuelle, plus de 40 comités associés travaillent dans des domaines aussi divers que l'aérodynamique, les dangers que représentent les oiseaux pour les aéronefs, les recherches sur les revêtements protecteurs, la physique des plasmas et la mécanique du sol et de la neige. Certains comités associés font également fonction de comités nationaux dans le cadre d'une union scientifique internationale.

Le Conseil a créé le Comité associé des critères de la qualité du milieu, qui est chargé de réunir et de publier un groupe homogène d'exigences scientifiques pouvant servir de base à l'évaluation de la qualité du milieu. Les critères seront conçus en vue d'aider ceux qui, aux niveaux fédéral, provincial et municipal, sont chargés de formuler et de faire observer des normes de qualité de l'environnement. Pour un compte rendu plus détaillé du travail du Comité, on peut lire les pages précédentes où il est question de la Division des sciences biologiques.

9.2.1.8 Relations internationales

L'échange d'informations scientifiques se fait par l'intermédiaire du bureau de liaison scientifique du CNRC à Londres; il existe également des programmes d'échanges scientifiques avec l'Académie des Sciences de l'Union soviétique, la France dans le cadre de l'Entente sur les échanges culturels, et en particulier le Centre National de la Recherche Scientifique, le Conselho Nacional de Pesquisas de Brazil, et l'Académie des Sciences de Tchécoslovaquie. En vertu de ces ententes, des hommes de science du Canada peuvent faire des séjours de courte ou de longue durée dans les pays susmentionnés, et des scientifiques de ces pays peuvent séjourner au Canada.

En coopération avec l'Agence canadienne de développement international, le Conseil national de recherches a créé un Programme de séjours de recherche ACDI - CNRC à l'intention des scientifiques des pays en voie de développement. C'est ainsi que des scientifiques de talent peuvent séjourner au Canada jusqu'à trois mois par année au cours d'une période de trois ans. Durant leur séjour, ils travailleront de concert avec les scientifiques canadiens, qui les orienteront et les aideront dans leurs programmes de recherche. Les participants doivent avoir droit à une aide quelconque aux termes de l'un ou l'autre des programmes de l'ACDI.

De plus, le CNRC appuie la participation canadienne à des organisations telles que le Conseil international des unions scientifiques, fournit une partie des fonds nécessaires à la tenue de congrès scientifiques au Canada et aide le Canada à participer à des rencontres scientifiques à l'échelle mondiale.

9.2.2 Énergie Atomique du Canada, Limitée

Actuellement, une part considérable des ressources en combustibles fossiles est consommée par une portion relativement restreinte de la population mondiale. Ce taux de consommation augmente sans cesse, résultat non seulement de l'accroissement de la population mais encore de la demande croissante d'énergie par habitant. L'exploitation active de l'énergie provenant de la fission nucléaire constitue le seul moyen utilisable que l'on connaisse pour concilier la demande mondiale (présente et future) d'énergie et les ressources disponibles.

Grâce à son programme d'énergie atomique, le Canada occupe toujours sur le plan mondial une place de choix comparable à celle des grandes puissances nucléaires. Par la mise au point d'un réacteur nucléaire modéré à l'eau lourde, l'Énergie Atomique du Canada, Limitée a créé un système d'énergie nucléaire dont la simplicité de conception et la souplesse du point de vue de l'alimentation en combustible permettent d'envisager une production abondante et peu coûteuse d'énergie électrique à l'échelle internationale.

La position unique des réacteurs de puissance canadiens CANDU (CANada-Deutérium-Uranium) parmi les systèmes mondiaux d'énergie nucléaire est basée sur l'emploi